

**Eglise Saint-Pierre
de Saint-Pierre-du-Tronchet
A commune de Villedieu-les-Poêles**



*L'art et la foi de nos ancêtres
Nous ont légué des églises
Signes visibles d'une réalité invisible.*

L'ancien territoire paroissial repose sur un sous-sol de granit qui fut exploité par l'ouverture de nombreuses carrières. Les affleurements de granit y sont nombreux. Le sol y est assez acide compte-tenu de l'existence de châtaigniers.

La commune de Saint-Pierre-du-tronchet disparut le 14 décembre 1836 sur l'ordonnance de **Louis-Philippe**. Tout le quartier des bords de Sienne, de la demi-lune jusqu'au pont-de-pierre et la route de Granville fut annexé à Villedieu ainsi qu'une partie de la commune de Sainte-Cécile. La commune de Saint-Pierre-du-Tronchet fut absorbée par Saultchevreuil qui prit le nom de Saultchevreuil-du-Tronchet. Cette dernière commune fut à son tour fusionnée à Villedieu en 1964.

La mairie-école qui servait aussi de logement pour l'instituteur et le presbytère de Saultchevreuil-du-Tronchet furent touchés lors des combats pour la libération en 1944. ¹ La mairie fut pillée mais les archives, par ailleurs introuvables, avaient été retirées par le maire. Elles n'ont jamais été restituées. ²

L'ancienne paroisse de Saint-Pierre-du-Tronchet :

¹ Le presbytère fut totalement détruit et la commune y renonça. Le curé partit s'installer dans le presbytère de la section de Saint-Pierre. Voir dossier de la reconstruction des bâtiments publics : mairie, école, logement d'instituteur en 173 W 213.

² L'enquête de 1956 précise que le maire de l'époque de l'occupation avait emporté les registres des délibérations municipales à partir de 1796 (à l'exception des années III-XI de la République) ainsi que celles de Saint-Pierre-du-Tronchet 1833-1836. Les registres d'état-civil avaient été mis à l'abri.

Cet édifice « abandonné depuis de longues années » suscita une prise de conscience des habitants qui se constituèrent le 28 avril 1995 en association de sauvegarde des églises de saint Pierre et de Saultchevreuil-du-Tronchet à l'instigation de messieurs **Corbeau** et **Robin**.³ Leur labeur a permis depuis 1995 de relever les deux églises et l'investissement en faveur de cette sauvegarde ne s'est pas démentie jusqu'à maintenant.⁴

L'église, placée sous la protection de Saint-Pierre et de Saint-Laurent,⁵ relevait sous l'ancien régime, du doyenné de Montbray et de l'archidiaconé du val de Vire au diocèse de Coutances.⁶ La tradition dit que Osbern, le troisième abbé de Saint-Evroult aurait acquis la paroisse de Saint Pierre-du-Tronchet à son abbaye et que la présentation en revenait à madame l'Abbesse et les religieuses bénédictines de Saint-Désir-de-Lisieux.⁷

Le Pouillé de 1332 présente la paroisse « Abbatissa Lexoviensis est patrona ecclesie Sancti Petri de Troncheto et non taxatur ad decimam. rector habet quinque acras terre elemosine, et solvit sexdecim denarios pro capa episcopi et viginti unum denarios pro crismate, et percipit mones fructus et proventus dicte ecclesie ».⁸

L'église rendait 400 livres de revenus en 1648. Le pouillé dit de Louis XVI précise que l'abbaye de Saint-Désir est patronne et que le curé est le seul décimateur et possède environ 25 vergées de terre en aumône estimée à 25 livres. Les dîmes s'élèvent à 18 demeaux de sarazin, 20 de seigle, 40 d'avoine, des menues dîmes pour 30 livres, 1 tonneau de cidre et 15 livres d'obits, soit en tout 209 livres.

La paroisse relevait, au civil, de la sergenterie de Saint-Sever-Calvados.

Messire Gabriel de Montgommery rendit aveu au roi le 1^{er} décembre 1608 pour sa seigneurie de Ducey « **de laquelle relevait le plein fief de haubert vulgairement appelé fief de Ducey, auquel fief avons justice, juridiction, plaids, gage plège, cour et usage. Ce fief s'étend sur les paroisses de Chérencé le Héron, Champservon, Boisivyon, La Chapelle-Cécelin, Sainte-Cécile, Saint-Pierre du-Tronchet, Notre-Dame de Beslon, Husson, Saint-Martin-le-Bouillant, Aucey, Sacey, Vessey, Juillet, Bourguenolles, Le Quesnay, Langrunes, Cérences et ailleurs où il s'étend.** »⁹

C'est une petite église rurale très attachante au cœur de son cimetière qui a conservé quelques éléments intéressants de patrimoine funéraire.

Le vaisseau est essentiellement marqué par les XVIII^e et XIX^e siècles.

Elle a toutefois conservé, pour qui sait regarder, dans le parement de ses murs quelques vestiges sur le flanc méridional de la nef de la très ancienne maçonnerie en « opus spicatum » ainsi qu'une petite fenêtre romane en plein cintre dont il subsiste un moellon en pierre de taille ainsi qu'une ébrasure à l'intérieur de la construction ; ces éléments confirment ces origines romanes, période XI^{ème}- XII^{ème} siècles.

La nef est traditionnellement plus large que le chœur. Elle est éclairée au midi par deux fenêtres aux arcs en anse de panier. Elles se distinguent des fenêtres du chœur par l'utilisation d'un large chanfrein qui élargit l'ébrasure pour mieux faire entrer la lumière. Deux autres fenêtres rythment le mur septentrional. Elles ont le même profil en anse de panier et ont conservé les arêtes vives des piédroits. Une porte latérale au midi donne accès à la nef. La base du piédroit de droite, de cette porte, est ornée d'un lys.

L'appareil en arêtes de poisson est conservé entre cette porte et la dernière fenêtre sud-ouest de la nef.

Le pignon occidental fut remanié au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Le portail plein ouest est constitué de piédroits plus anciens dont les angles vifs ont été abattus d'un chanfrein au profil convexe. Il est surmonté d'une fenêtre dont l'intrados de l'arc est surbaissé. Ce portail pourrait avoir été transféré du midi de la nef vers le couchant comme il est d'usage.

³ La présidence de cette association est assurée depuis plusieurs années par Pierre Lechevallier.

⁴ Article Manche Libre du 7 janvier 2001

⁵ Premier diacre martyr de Rome (+ en 258). Patron des archivistes, bibliothécaires et cuisiniers.

⁶ Paroisses de : Montbray, Pont Bellenger, Pontfarcy, Sainte Marie des Monts, Saint Vigor des Monts, Sainte Marie Outre l'Eau, Gouvets, Morigny, Le Mesnil Caussois, Sept Frères, Courson, Le Gast, Fontenermont, Saint Aubin des Bois, Saint Maur des bois, Sainte Cécile, La Chapelle Cécelin, Beslon, Saint Fraguair, Margueray et Saint Pierre du Tronchet.

⁷ Osbert ou Osbern, mort en 1064.

⁸ Pouillés de Normandie, A Longnon.

⁹ Histoires oubliées « Gabriel II de Montgommery » d'André Davy.

Le pignon du bas de la nef fut réparé en 1698 et les enduits à la chaux n'étaient pas faits en 1701. D'ailleurs une visite de l'archidiacre précisait que le fond de la nef fit l'objet de travaux de remise en état en 1707 « faire réparer le bas de la nef qui est tout cassé ».

Le chœur à l'est, plus étroit, fut entièrement reconstruit avec son abside à trois pans en 1759, afin d'y créer l'espace nécessaire à la sacristie, comme l'indique le millésime du linteau de fenêtre médiane.

Il est éclairé par quatre fenêtres latérales, deux au sud et deux autres au nord. Une porte orientée au sud est assurée l'entrée de la sacristie. Une chapelle, placée sous le vocable de la Vierge Marie, au transept nord fut élevée plus tardivement. C'est l'augmentation consécutive de l'église au XIX^{ème} siècle. Une tour-clocher en charpente de bois s'élève entre chœur et nef. Elle est coiffée d'un toit à poivrière à quatre pans surmonté du traditionnel coq.

Intérieur :

La nef a conservé sa charpente traditionnelle avec ses trois entrails et les poinçons. L'oculus de la façade ouest porte le vitrail provenant de la chapelle de l'hôpital. Il est illustré d'un écu posé sur une croix de Malte d'argent. L'écu pour parti, à dextre : d'argent à la croix allésée de gueules – à senestre : d'or à dix-huit billettes de sable (4-5-4-3-2) au chef d'azur chargé d'une croix alésée d'argent. Une patenôtre d'argent à quarante-deux grains et croix de Malte – couronne murale à cinq tours.

La poutre transversale qui soutient le clocher est signée « IE LIE REMISE I & I 2^e DE / JUIN LAN 1741 ».

La chapelle nord est éclairée par le vitrail mémorial de la grande guerre produit par Charles Champigneulle en 1927. Il porte en souvenir les noms des soldats : **L Dollé, A Douville, V Debon, L Lebedel, Levrard,**¹⁰ **M Oursin, G René, A Baubigny, V Gilbert**, morts pour la France 1914-1918.

Le lambris du chœur est voûté en plein cintre classique. La partie orientale est peinte d'un ciel d'azur constellée d'or.

L'autel majeur est particulièrement intéressant. Il est doté d'une prédelle et d'un tabernacle illustrés des douze apôtres (de droite à gauche) : Simon (scie), Philippe (croix latine), André (croix en sautoir), Paul (épée), Pierre (clef), Jean (coupe de poison), Christ (mappemonde), Jude (massue), Jacques le mineur (foulon), Barthélémy (couteau), Matthieu (hallebarde), Thomas (équerre), Jacques le majeur (bourdon). Est-ce cet ensemble qui a été proposé à la peinture et dorure en 1683 ?

Un écu écartelé de gueule et d'azur, aux instruments de la passion, est disposé au centre du devant d'autel. Un écu brochant, d'or, avec en cimier la couronne d'épines et en arrière, la lance à pointe et la lance à l'éponge, est illustré du Trigramme Christique JHS (iesum hominum salvator). Les deux quartiers, de gueule, sont illustrés des clous (deux par deux) et ceux d'azur, du marteau et de la tenaille associés à chacun.

Les autels latéraux à contretable

Les autels sont posés sur un simple emmarchement. Les devants sont ornés des initiales de l'Ave Maria. Les contretables sont pourvues de pilastres à rudentures avec chapiteaux et bases. Deux pots à feu sont disposés sur la corniche.

Les quatre plates tombes :

- ICI GIST. / MRE. GAB. / LE DIEU. P. C. / DE. CE. LIEU. T. L. 30. MA / RS. 1634. Il faut la lire de bas en haut (Maître Gabriel Le Dieu, prêtre curé de ce lieu, décédé le 30 mars 1634)
- CY GIST LE CORPS DE M. I. G. RESEVE / E 1605
- Icy gist le corps de M Foubert FB X 1690
- JEAN FOUBER 1600 D. L. X. D.

Les statues :

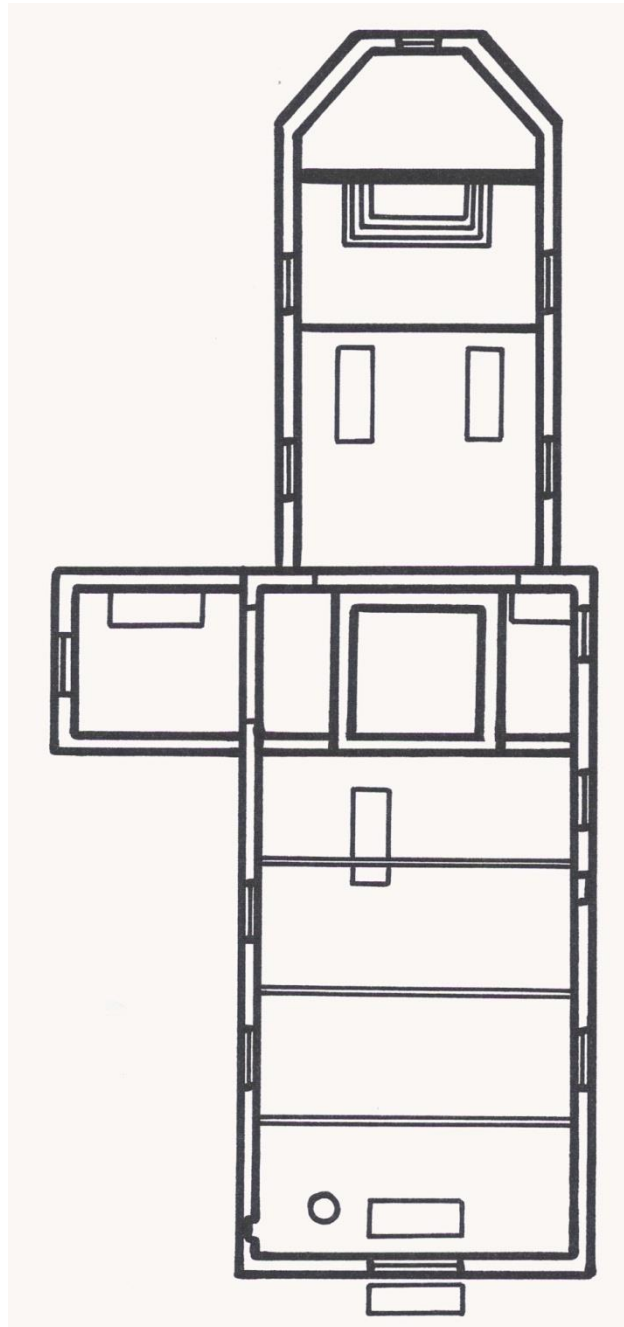
- Sainte-Vénisse, belle statue de pierre, dans son cuvier cerclé, se trouve désormais présentée à Notre-Dame de Villedieu¹¹
- Saint-Laurent en dalmatique avec la palme du martyr et le livre. Premier diacre de Rome, son martyr fut extrême, posé sur le grill, salé. Accusé d'être enrichi.¹²

¹⁰ Il s'agit de Louis-Alfred Levrard, immatriculé à Granville, sergent-major au 2^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 juin 1915, originaire de la Mayenne.

¹¹ Elles sont trois dans le val de Siennes : Saint-Pierre-du-Tronchet (Villedieu), La Bloutière et Morigny.

¹² Patron des archivistes, bibliothécaires, cuisiniers.

- Saint-Pierre, pape, martyr, crucifié la tête en bas.
- Sainte-Thérèse de Lisieux, docteur de l'église
- Sainte-Marie-Madeleine Postel, éducatrice dans la Manche
- Immaculée conception de Lourdes
- Saint-Joseph
- Education de Marie, très souvent appelée Sainte-Anne
- Saint-Michel archange
- Vierge de Pontmain
- Jeanne-d'Arc, patronne secondaire de la France



Autres éléments de mobilier :

Les fonts-baptismaux, dont la traditionnelle cuve octogonale en granit est posée sur une base différente, sont disposés au fond de la nef.

Deux stalles, curé et vicaire.

Confessionnal orné de vase de fleurs et de rais de cœur.

Histoire :

Maître **Nicolas Enguerrand** est curé en place au cours de la première visite de l'année 1674 dont nous avons connaissance. **Guillaume Foucaut** assure la fonction de trésorier pour **Marie Le Dieu**. Aucune des ordonnances n'a été exécutée. L'archidiacre qualifie le devant d'autel, en 1682, « d'antiquité ». Le cimetière a été amendé. L'église est en assez bon état et reblanchie.

Le mur de refend entre le chœur et la nef fit l'objet d'une reconstruction décidée avant 1683 car l'archidiacre précise au sieur curé M^e **Nicolas Enguerrand** au cours de sa visite qu'il faut « **faire faire l'ouverture qui est entre le chœur et la nef plus grande qu'elle n'est.**

Quelques femmes causent du trouble dans la paroisse en 1683, même pendant le service divin. Nous demandons au sieur curé de tenir à mains fortes notre ordonnance. **Gabriel Guillaume** n'a pas satisfait à son devoir pascal. Une petite étoffe de soie sera utilisée pour doubler le tabernacle au dedans et quelque peinture ou dorure sera appliquée pour attirer davantage le respect du peuple. **Julien Foucaut** assure les fonctions de trésorier et de custos en 1683. Le sieur curé nous a informé que la décoration sera exécutée sans luxe à la diligence du sieur **Gabriel Foubert**, sieur de la Guerrie. **Pierre Foubert** est trésorier en 1684 et **Guillaume Cotterel**, qui le représente à cette visite, assure la fonction de custos. L'eschalière est plus ruinée que l'année précédente. Des réparations considérables sont à faire sur les couvertures du chœur.

Le visiteur confirme en 1684 le projet de construction de l'arcade entre chœur et nef et demande qu'elle soit approuvée par des experts désignés pour la faire sans préjudicier la tour ni le corps de l'église. Il n'y a aucun vase d'argent appartenant à l'église, ni missel, ni processionnaire à l'usage du diocèse. **Le devant d'autel est indécent, vieux et tout rompu. L'image du Crucifix qui est au dessus de ladite ouverture sera ôtée ainsi que celle de Sainte-Suzanne qui est à l'autel du côté du septentrion.** Marc Guillaume, Jean Foubert et Julien Foucaut ont rendu leur compte. **Michel Guillaume** est custos en 1685. Messire **Louis de Boisadam**, écuyer, faisant volant, la charge de trésorier. **Julien Lenoir**, trésorier en place pour feu son beau-père, devra faire faire l'eschalière non réparée dans le cimetière. Le tabernacle est quant à lui réparé au dehors mais il faudra en doubler le dedans d'une étoffe précieuse. Il y a un devant d'autel neuf et une chasuble d'achetés. **Marc Lalleman** fait l'objet de monitions en 1685. Une petite navette et une cuillère pour servir à l'encensoir seront à acheter. La forme de l'arcade, qui doit remplacer la grosse masse de pierres qui fait la séparation du chœur et de la nef, étant non seulement inutile mais aussi qui ôte la vue de l'autel aux paroissiens, se précise en 1686 car elle **sera en anse de panier et au dessus de laquelle sera attaché le grand crucifix que le sieur curé a fait faire à ses frais et dont il sera remboursé si la charité ne l'oblige pas à le donner.**

Michel Hecan est custos en 1686. Ses statuts ne sont pas définis cette année là car les paroissiens sont admis à s'assembler pour délibérer aux fins de l'établir et de le rémunérer pour le creusement des fosses dont le montant est fixé à cinq sols, l'aide à l'administration des sacrements, du même montant de cinq sols, les petits services à cinq sols également, sa part des obits de fondation et ce que les paroissiens pourront lui donner, par charité, sous forme de blé ou d'argent, à chacun selon sa commodité.

Marc Lalleman donne des soucis au curé et à l'archidiacre car il n'a pas satisfait à son devoir pascal. **Michel Guillaume** est à la fois custos et trésorier en 1689. Des barreaux devront être mis aux eschalières. Il faudra aussi réparer les vitres cassées. Le carreau destiné à l'arcade est déposé dans le cimetière. L'archidiacre demande à ce les ordures soient ôtées dans le bas de l'église et qu'il faudra achever de la paver, regarnir les parois et les blanchir et prévoir l'achat d'un petit ciboire d'argent. C'est **Gabriel Guillaume** qui présente le compte du trésor pour Marc Lalleman, son allouant. **Le grand autel est très bien pavé et orné. Les vitres de la nef ont été réparées par les soins et les frais du sieur curé qui a aussi payé de ses deniers une petite custode d'argent pour le transport du saint viatique aux malades.**

L'archidiacre demande aux héritiers de maître **Nicolas Le Dieu** de régulariser la situation vis-à-vis des rentes dues au trésor. Les couvertures de l'église ont été réparées en 1691. Il reste cependant quelques essentes à mettre à la nef. Le bout de la costière du midi au bas de la nef a besoin d'être réparée après les dommages subis par les grands vents. L'archidiacre précise qu'ils ont trouvé le chœur en assez bon état dont l'autel est assez joliment décoré et l'aire pavée. Par contre la nef est malpropre, tant à raison des autels sans aucune décoration que des parois noires, non enduites et quelques endroits de l'aire qui est toute poudreuse. L'arcade qui n'a pas encore été faite alors que le carreau est déposé depuis quelques années. La conclusion du marché est demandée pour la placer. **Toussaint Pichard** est custos en 1693. **Jean Guillaume**, est condamné en tant que trésorier pour son manque de rigueur à trente sols d'amende au bénéfice de la décoration de l'église.

L'arcade sera réalisée en 1693 comme le souligne l'archidiacre : « **le cimetière est en désordre en raison des matériaux qu'il a fallu apporter pour faire faire la grande arcade entre le chœur et la nef que nous avons trouvée bien faite et avons ordonné qu'on ait à fermer incessamment le cimetière pour en éviter la profanation** ». Elle ne présente pas curieusement la forme en anse de panier mais celle du plein cintre classique. **Toutes choses sont au-dedans en désordre en raison des ouvriers qui travaillent actuellement pour achever de maçonner le pignon où est la grande arcade. Après quoi dès que toutes les pierres qui sont dans l'église seront maçonnées ; le grand crucifix sera placé au dessous de l'arcade.** Le visiteur n'hésite pas à dire qu'il espère beaucoup du zèle et des charités du sieur curé et des paroissiens attendu qu'il n'y a rien au trésor de l'église. Les paroissiens sont redevables au sieur curé des avances qu'il a faites. **Jean Lalleman** est custos en 1695. Les couvertures sont très endommagées : il pleut sur les autels et les bois qui portent les cloches se pourrissent.

La collation de maître **Thomas Pitel** est présentée par noble dame **Charlotte de Matignon**, abbesse de l'abbaye Notre-Dame et de Saint-Désir de Lisieux, dame-patronne de ladite cure, le 30 juin 1696, devenue vacante par la mort de maître **Nicolas Enguerran**, vivant prêtre, dernier titulaire et paisible possesseur d'icelle.¹³ Maître **Nicolas Enguerran**, natif de Villedieu, âgé de 64 ans environ, prêtre curé de Saint-Pierre, est inhumé dans le chœur le 8 mai 1696, en présence de M^e **Pierre Huet**, curé de La Lande-d'Airou, **Jean Enguerran**, vicaire de Villedieu et plusieurs autres ecclésiastiques.¹⁴ Maître **Guillaume Pistel** devient curé de saint Pierre en 1697. M^e **Nicolas Guillaume** est diacre. **Nicolas** et **François Enguerrand** trésoriers.

Deux eschaliers neufs ont été mis au cimetière. Il en reste un troisième tout rompu. Les couvertures de la nef et du clocher sont beaucoup endommagées. Les parois de la nef dont la plupart ne sont pas enduites et blanchies devront l'être dès que possible. **Une ouverture de vitre est demandée au dessus des fonts-baptismaux attendu que la nef est trop obscure.** L'aire n'est pas suffisamment tenue proprement. Le clocher de bois s'élève et s'appuie sur une charpente de même au haut de la nef, avant l'entrée du chœur.

La poutre nous indique « qu'elle fut remise le 18^e de Juin 1741 ». Cette tour clocher donna quelques soucis à l'archidiacre puisqu'en 1698, alors que M^e **Thomas Pistel** est curé, « une réparation est à faire au plancher du clocher pour empêcher qu'il n'arrive quelque fâcheux accident ». Il dit ensuite que ce clocher a besoin d'être visité pour empêcher les pluies d'y pénétrer (1717). Il précise de nouveau en 1736 qu'il faut « faire travailler incessamment aux réparations de la tour et qu'à cet effet il conviendrait de faire abattre deux frênes qui sont sur la haie du cimetière et dont le produit de la vente serait versé au trésor de la fabrique ». Deux ans plus tard l'archidiacre constate que « la charpente de la tour est toute pourrie et presque toutes celles de la nef dont il y a deux poutres pourries qui sont soutenues par des appuis sous lesquels on n'est pas en sûreté ». **Jean Lerdu** est custos et trésorier en 1700. Le cimetière demeure toujours mal clos et fermé. La couverture de la nef et partie du clocher est dans un pitoyable état. Une partie de la cœtière du midi est prête à tomber. Au-dedans les parois de la nef sont toutes sales et gâtées dont une partie n'ont été enduites ni blanchies. Les autels sont sans aucune décoration et le plancher au-dessus des cloches n'a encore été fait. Nous avons trouvé, précise l'archidiacre, un petit ciboire d'argent pour porter le saint viatique aux malades. Le grand ciboire et le soleil ne sont que d'étain. Les livres de chant sont en très mauvais ordre. Il est indispensable de fournir les deniers nécessaires pour réparer leur église, pourquoi les paroissiens seront tenus de s'assembler et délibérer ensemble aux fins de trouver les moyens de faire les dites réparations. **Nicolas Guillaume** est diacre en 1701, **Nicolas Guillaume** custos, **Gilles Villain**, trésorier. Toutes choses au-dedans qu'au dehors de l'église sont dans un pitoyable état. La cœtière du midi de la nef est beaucoup endommagée. La couverture de la nef et celle du clocher entièrement ruinée. Les autels de la nef sont sans décoration. Le pignon du bas de la nef n'a pas encore été enduit. Le plancher des cloches n'a pas encore été fait, ayant eu soin de faire faire la grande arcade qui fait la séparation du chœur d'avec la nef. Le sieur de la (*Quersebie*) **Foubert** dont le fermier est trésorier nous a promis de donner tous ses soins pour faire mettre la plupart de toutes ces choses en meilleur état. **Michel** et **Gabriel Guillaume**, père et fils sont custos et trésoriers en 1703. Le cimetière, comme chaque année est mal clos et fermé et toujours exposé à la profanation. L'archidiacre ordonne de réparer les fossés, eschaliers et barrières. La couverture de la nef est en bonne réparation. On va incessamment travailler à réparer celle du clocher. Le sieur curé rappelle que le diacre **Nicolas Guillaume** ne vient jamais aux offices et qu'il n'a pas fait son devoir de Pâques. L'église est très mal tenue par les trésoriers de chaque année qui font les fonctions de custos et qui ne sont nullement capables d'en faire les fonctions. M^e **Thomas Pistel** est toujours curé en 1704 mais

¹³ 5 E 2998 : notariat apostolique de Coutances.

¹⁴ BMS de Saint-Pierre-du-Tronchet

Julien Chauvet prêtre desservant est présent en l'absence du sieur curé. **Marc Lalleman** est custos et trésorier. La clôture du cimetière a été réparée. Toutes choses sont le plus pauvre état et la confusion ordinaire à l'intérieur. Le plancher au-dessous des cloches n'a pas été fait. On risque un fâcheux accident. **Pierre Le Roy** est trésorier en 1707. Le cimetière est maintenant mieux clos et fermé. La couverture du chœur est en assez bonne réparation. Le bas de la nef est tout cassé. Toutes choses, au-dedans y sont très pauvres. Il n'y a point de bannière pour porter en procession. Les autels de la nef sans aucune décoration. L'aire malpropre et mal unie. **Nicolas Guillaume** est diacre présent en 1708. **Michel Coquelin** est custos et trésorier. La couverture du chœur est en assez bonne réparation mais celle de la nef ne l'est pas. Le tabernacle n'est pas encore tout à fait doublé. La vitre du bas de la nef est toute cassée. Pour tous vases sacrés, il y a : un calice, une petite custode, un soleil, et un ciboire qui ne sont que d'étain. Tous les ornements pour le service divin se consistent seulement en quatre chasubles, qui sont très vieux à la réserve d'une chasuble rouge, qui est assez propre. Peu de linge pour l'autel, sans aucune aube. Les pères et mères sont négligents d'envoyer leurs enfants à la messe et à vêpres ainsi qu'au catéchisme. **Gabriel Guillaume**, défunt, est trésorier en charge en 1716. Le cimetière est en bon état. Les couvertures de l'église n'ont besoin que de menues réparations. Tout y est assez net dans la simplicité. Le cimetière est en état en 1717. Le clocher a besoin d'être visité pour empêcher les pluies d'y pénétrer. Les trésoriers sont invités à mettre leurs comptes en état dans trois mois. Le catéchisme se fait dans les temps. **Pierre Le Roy** est custos et trésorier en 1720 et M^e **Thomas Pistel** curé. Le cimetière a besoin de quelques réparations pour empêcher les bestiaux d'y entrer. Les couvertures de l'église sont en assez bon état. L'intérieur est propre et reblanchi depuis peu. Le sieur curé s'est procuré un vase d'argent pour contenir les saintes hosties. Il n'y a point de comptes à rendre depuis 1708. Nous enjoignons au custos d'empêcher les bestiaux d'entrer dans le cimetière. Les couvertures de l'église sont assez bien entretenues. L'intérieur est assez propre. Le sieur curé a bien voulu se charger de faire rendre les comptes des trésoriers. Le catéchisme se fait régulièrement. Maître **Thomas Pitel** est toujours curé en 1723. Il est nécessaire de faire la réparation de la clôture du cimetière. **Jean Coquelin** est custos et trésorier en 1724. L'archidiacre enjoint aux paroissiens de faire fermer le cimetière à peine d'interdiction dudit cimetière dans trois mois. Les couvertures de l'église ont été mises en état. Il est nécessaire de faire travailler au clocher qui a besoin de réparation. Tous ont satisfait à leur devoir pascal ou se sont présentés. Le cimetière est en état pour la clôture en 1725. Les couvertures de l'église paraissent bonnes. Il y a quelques réparations à faire au lambris du chœur ainsi qu'au clocher. Le lambris du chœur est en assez mauvais état en 1728. Il y a quelques réparations à faire aux couvertures du chœur et les paroissiens sont enjoint de faire recouvrir la nef. Faire attacher la ferrure des fonts-baptismaux. Le sieur curé est enjoint de refuser les sacrements à tous les anciens trésoriers qui n'ont point rendu leur compte. Les instructions se font avec exactitude. Maître **Thomas Pitel**, curé du lieu de Saint-Pierre est inhumé par monsieur le curé de Sainte-Cécile le 2 février 1730. M^e **Louis Alexandre** est curé dudit bénéfice en 1730. ¹⁵ **Marcel Chaptel**, élu par le général de l'année, est établi trésorier pour l'année. Le sieur curé est enjoint de faire assembler le général de la paroisse pour que le coffre des archives soit ouvert et qu'il soit fait un inventaire des titres et papiers qui s'y trouvent. Il est nécessaire de faire revenir les comptes et de refuser les sacrements à ceux qui ne s'y soumettent. **Guillaume Hecquard** est trésorier en 1733. Le chœur est en assez bonne réparation. L'autel est fort propre. La couverture du chœur est bonne, celle de la nef a besoin de quelques réparations, particulièrement du côté du nord. La confusion par laquelle les titres du trésor ont été remis par les héritiers du feu sieur curé, nous exhortons à se pourvoir auprès des gens du roi pour y prendre leurs conclusions. Jean Coquelin, le jeune, est trésorier en 1734. Il faut relever le cimetière de façon que les bestiaux n'y puissent entrer. Quelques réparations sont à faire au clocher. L'archidiacre est assuré en 1736 qu'on allait incessamment faire travailler aux réparations de la tour et qu'à cet effet il convenait de faire abattre deux frênes qui sont sur la haie du cimetière et qui sont même très dommageables à la couverture du presbytère. Nous avons déjà ordonnés qu'ils soient coupés et vendus au profit du trésor et l'argent être employé à la réparation de la tour, laquelle sera faite pour la fête de tous les saints. Le cimetière est bien fermé en 1738. On n'a fait aucune réparation à l'église. Deux endroits des côtiers sont prêtes à s'écrouler. La charpente de la tour est entièrement pourrie et presque toute celle de la nef dont il y a deux poutres soutenues par des appuis sous lesquels on n'est pas en sureté. Enjoignons au sieur curé de faire toutes les diligences nécessaires. M^e **Thomas Pitel**, curé de Saint-Pierre, est inhumé dans le chœur de l'église par M^e **(Adrien) Mahet** curé de Chérencé-le-Héron, icelle d'Avranches, en présence de **Gilles Pitel**, frère du défunt, le 10 mai 1740. ¹⁶ Une

¹⁵ Le partage des biens de ses parents, Damien Alexandre et Catherine Jourdan, de Roncey, au village de l'Alexandrière ou Alexandrière, eut lieu le 16 juillet 1765 (5 E 16375).

délibération du général et des paroissiens est prise le 2 février 1743 en raison des réparations urgentes à faire à la tour qui est prête à tomber, laquelle doit-être refaite de neuf ainsi que de faire faire le plafond de la nef pour un bel effet. **Louis Alexandre** reçoit en conséquence les pouvoirs de négocier avec les ouvriers, de faire abattre le bois nécessaire tant sur le cimetière que sur les aumônes et le faire débiter. Les paroissiens signataires sont : **Gabriel Guillaume, Jean Coquelin, la Fosse, Nicolas Ligot, Neylière, Nicolas Guillaume, Guillaume Hecquan, Michel Coquelin, Gilles Coquelin, Jacques Lefebvre, Michel Coquelin, Jean Coquelin, l'aîné, Jean Coquelin, le jeune.**¹⁷ M^e **François Megnolle** ou **Maniolle**, sieur du Longprey, de la ville de Noyon en Picardie, est enseveli dans le chœur de l'église le 30 octobre 1743 par M^e **André Mahé**, curé de Chérencé-le-Héron et en présence de M^e **Christophe Gautier**, official de Villedieu. Il était contrôleur des parages à Genets.¹⁸ M^e **Louis Alexandre** est toujours curé en 1753. **Louis Tétrel** est custos et trésorier. Nous avons trouvé l'extérieur et l'intérieur de l'église en assez bon état et tout en ordre et en règle. **Thomas Hecard** a été élu pour ramasser les rentes et **Jean Coquelin** pour servir à l'église. Maître **Louis Alexandre** était toujours curé en 1770.

Un titre clérical est fondé le 25 novembre 1774, en faveur de **François-André Letellier** par l'oncle de ce dernier, **Pierre-André Pistel**, natif de Villedieu, sieur de la Brière, demeurant à Saint-Pierre-du-Tronchet.¹⁹

Maître **Alexandre-René Pays** était curé vers 1780.²⁰ L'abbesse de Saint-Désir-de-Lisieux recommande le 19 septembre 1785 à son représentant, Guillaume Goupil, receveur des dimes, d'informer le curé de Saint-Pierre afin que ce dernier intervienne auprès de l'intendant de la généralité à cause de la grêle qui a tout détruit sur la paroisse.

L'abbé **Dollé**, rapporte ainsi que son confrère M^e **Alexandre-René Pays** n'eut pas à subir de vexations au cours de cette période « **comme sa position n'était pas des plus importantes, ni des plus exposées à la censure révolutionnaire à cause de la douceur et de la prudence de son caractère** ».

L'église qui « n'était pas riche » ne souffrit pas non plus de destructions à part la petite des deux cloches qui fut transportée au district. **Guillaume-Jean-Baptiste-Simon de La Touche** fut l'un des premiers maires de la commune. L'abbé **d'Agneaux** aurait été vicaire au cours de cette période. Monsieur **Chalmé** aurait été maire de Saint-Pierre. L'église qui peut accueillir cinq personnes est en bon état selon le tableau général de la situation des édifices non aliénés servant à l'exercice du culte dans la Manche, établi le 22 germinal de l'an X de la République.²¹

Le Président du Conseil d'état ; monsieur **Portales**, fait parvenir à l'évêque de Coutances une lettre du 20 vendémiaire de l'an XII par ces mots « je vous transmets, monsieur l'évêque, une réclamation du maire (**Ledieu**) et de l'adjoint (**Grusse**) de Saint-Pierre-du-Tronchet en faveur de leur ancien curé que vous avez bien voulu le leur conserver pour pasteur ». Le Président du Conseil d'état invite l'évêque le 30 brumaire de l'an XII, à la bienveillance pour cet ancien curé.²²

L'abbé **Morel**, vicaire constitutionnel fut coadjuteur de la paroisse pendant cette longue période où le curé resta paralysé. Il décéda le 28 décembre 1823 et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Pierre-du-Tronchet.

Le conseil municipal de Saint-Pierre-du-Tronchet se demande le 20 9^{bre} 1808 s'il y a lieu de demander que cette succursale supprimée, réunie à celle de Villedieu, soit érigée en annexe ou chapelle, en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 8 novembre 1808.²³

L'abbé **Louis-Simon Guillou**, sera prêtre succursaire entre 1807 (voir même 1803 selon certaines sources) et 1830. L'église Saint-Pierre-du-Tronchet est érigée en succursale le 26 novembre 1826. Une liste nominative de membres pressentis pour le conseil de fabrique est établie par l'autorité diocésaine le 26 9^{bre} 1826.²⁴

La première proposition du 4 avril 1827 est refusée par le desservant à l'exception d'un seul membre.²⁵

¹⁷ Notariat de Villedieu : 5 E 16347.

¹⁸ Il contrôlait les déplacements sur la côte.

¹⁹ Notariat apostolique de Villedieu, folio 261.

²⁰ Il était propriétaire d'une maison qui servait de presbytère car la paroisse n'en avait pas. Cet ecclésiastique vendit sa maison, selon l'abbé Guillou, pour subvenir aux frais occasionnés par sa maladie.

²¹ Conversion grégorienne : 12 avril 1802. Les églises de la Manche de 1750 à 1820 de M Michel Guibert, 2007, tome un ou archives nationales.

²² Dossier « P 566 A » aux archives diocésaines.

²³ Signé de Germain Gonima

²⁴ Elle démontre la difficulté parfois de constituer un organe de gestion acceptable par tous.

²⁵ Dossier paroissial « P 566 » aux archives diocésaines.

Noms-prénoms	fortune	âge	Profession	Nommés le 4 avril 1827	Nommés le 3 mai 1827
Jardin (Jean)	400	38	Laboureur	X	
Leprovost (Pierre)	400	48	Laboureur	X	X
Briens (Jean-François)	200	45	Laboureur	X	
Henry (Jean-Baptiste)	150	50	Laboureur		X
Henry (Jacques)	200	40	Laboureur		
Patey (Julien)	300	39	Laboureur		
Blanchet (Désiré-Bénoni)	800	22	Laboureur		X
Le Franc (Louis)	200	38	Laboureur		
Desrués (Jean-Victor)	150	27	Laboureur		

Le maire de Saint-Pierre adresse une lettre au Préfet le 9 mai 1829 pour le maintient d'un vicaire. Il précise qu'il ne pourra engager de dépenses que si le poste est maintenu.

L'abbé **Guillou** s'éteignit dans sa maison au village Gesney et fut inhumé à Saint-Pierre le 19 février 1830 par l'abbé **Delaporte**, curé du canton de Villedieu et en présence de Laurence, vicaire de Saint-Pierre. L'abbé **Guillou** avait fait refaire au cours de son ministère : le lambris voûté, le repeindre, refit la couverture, acheta un calice et quelques ornements, le tout dit on, à ses frais.²⁶

L'église fut augmentée, au cours du XIX^e siècle, par la construction d'une chapelle transversale édifiée au nord à la hauteur du transept. Elle fut fort probablement construite à l'instigation de l'abbé **Auguste-Julien Laurence**.²⁷ L'église était devenue trop petite. L'abbé **François Ozenne**, alors curé de Coulouvray-Boisbenâtre, en fit la bénédiction.²⁸

Ce même succursaire fit construire la balustrade ainsi que le confessionnal (1835-1836).

Une chaire provenant de l'église de Saint-Fraguaire à Beslon fut achetée pour remplacer l'ancienne en état de délabrement. Monsieur Laurence démissionna en 1836.

Le conseil municipal de Saint-Pierre s'exprima ainsi le 20 avril 1836, dans une lettre conservée, je cite : « **considérant que la réunion des lambeaux de Saint-Pierre et de Saultchevreuil en une seule commune deviendrait fatale et aggraverait plutôt que d'alléger leur fâcheuse position surtout à Saint Pierre, cette commune qui depuis peu d'années a supporté de pénibles charges de réédifier presque en entier son église ainsi que d'acquérir un emplacement et construire un presbytère, charges qui se sont élevées au moins à la somme de 8000 francs** », « **on ferait peser deux fois les mêmes charges sur les habitants de saint Pierre puisque l'église de Saultchevreuil très ancienne, posée dans un endroit marécageux, ne subsiste qu'au moyen et parce que toute la partie du chœur de cette église est enchaîné d'une costière à l'autre avec des traverses en fer qui empêchent son évaison, sa fondation très mal solide obligera dans peu à une nouvelle construction** ».

Monsieur **Ledieu**, maire et monsieur **Beauchet**, trésorier de la fabrique adressent une supplique au grand-vicaire le 15 mai 1837.

Le réaménagement territorial a d'importants effets sur la population puisqu'il y avait le 24 mai 1837 :

838 habitants avant la réunion des faubourgs à Villedieu
537 habitants furent réunis à Villedieu en 1836
301 habitants à Saultchevreuil-du-Tronchet

Le préfet de la Manche, dans un échange de correspondance avec l'évêque en date du 28 août 1837, insiste pour l'un « sur la nécessité de conserver le titre de succursale à chacune des deux églises de Saultchevreuil et de Saint-Pierre-du-Tronchet qui en sont pourvues » et l'autre « sur l'importance de n'en maintenir qu'une de manière à identifier la circonscription paroissiale à la circonscription administrative ».

Monseigneur **Robiou** confirma le maintient d'un ecclésiastique à Saint-Pierre en nommant monsieur **Laurent Dacier** qui prit possession de la cure en août 1837. L'église était à nouveau démunie car le

²⁶ L'auteur précise que l'église était presque entièrement dépourvue d'ornements et de vases sacrés.

²⁷ Ordonné en 1829, nommé vicaire à Saint-Pierre-du-Tronchet puis curé en 1830.

²⁸ Après 1834 et avant 1836.

prédécesseur avait emporté les ornements les plus beaux à sa nouvelle cure. Monsieur **Dacier** acheta de nouveaux ornements, un chemin de croix, deux stalles, des images et fit faire du pavage.²⁹

Le conseil de fabrique fit parvenir à l'évêque le 29 juillet 1838³⁰ une lettre de protestation contre la réunification de Saultchevreuil et de Saint-Pierre en argumentant que, je cite « le conseil sait que l'église est en parfait état de réparations »,³¹ « qu'une chapelle neuve y a été construite récemment », « que l'intérieur a été décoré », « que du linge et des ornements ont été fournis », « qu'une cloche a été fondue », « que le presbytère est tout neuf et sort à peine des mains des ouvriers ».³²

Deux reçus sont signés à propos du presbytère : l'un par **Antoine Hecquard**, cultivateur, demeurant à Saultchevreuil, lequel reconnaît avoir reçu de monsieur **Lecerf** la somme de sept cent francs du prix du champ, que feu son père avait vendu, pour servir d'emplacement au presbytère de Saint-Pierre. L'autre par **François Dubois**, charpentier, marchand de bois, qui reconnaît avoir reçu de monsieur **Lecerf** la somme de mille quarante-huit francs à raison des ouvrages faits et fournitures de matériaux au presbytère de Saint-Pierre.

L'abbé **Dacier** estimait dans sa réponse en date du 20 décembre 1845 à l'enquête sur l'état des édifices : églises et presbytères³³ que le coût des travaux intérieurs à faire étaient estimés à la somme de 796 francs répartis pour l'intérieur (pavé, lambris, bancs) à 400 francs et 396 francs pour la couverture. Il jugea que l'église était suffisante pour la population. La fabrique n'avait aucune ressource applicable à cette dépense et qu'il ignorait les capacités financières de la commune.³⁴

Monsieur **Dollé** lui succéda en mai 1855. Ce prêtre participa aux travaux demandés par Monseigneur **Jean-Pierre Bravard** et qui sont actuellement si précieuses pour l'histoire des paroisses du diocèse de Coutances et Avranches.

Monsieur **Martin**, marchand de vin à Villedieu, finança les travaux du pavage de l'église en 1858. L'unique cloche qui avait été refondue en 1838 et nommée par **Titien-Alfred Besnou**, docteur en médecine et par demoiselle **Marie-Elisabeth de Saint-Germain**,³⁵ se brisa en 1859.

Deux cloches furent alors refondues en 1859. L'une nommée par monsieur de **Saint-Germain**, député de la Manche et par madame **Besnou**, propriétaire à Saint-Pierre. La seconde nommée par monsieur **Ferdinand Martin** de Villedieu et par demoiselle **Lucie Martin**, sa sœur.

Le chemin de croix fut canoniquement érigé en 1861. Monsieur **Le Bedel**, curé de Villedieu le bénit. **Jeanne Debroise**, vivant de son bien, en finança l'encadrement.³⁶

Une bannière fut donnée à la paroisse. **Eustache-Désiré Montigny**, sera trésorier en 1864.

Un premier secours de 300 francs pour l'acquisition d'objets mobiliers puis un second de 500 francs du ministère de l'instruction publique et des cultes seront attribués le 1^{er} décembre 1877 et le 02 mai 1878 pour subvenir aux dépenses de l'église. L'abbé **Croublais**, vicaire-général, appuiera cette demande de secours faite par le desservant de Saint-Pierre-du-Tronchet, pour aider la fabrique dans l'acquisition d'objets mobiliers. Ce qui fait réagir le Préfet de la Manche auprès du sous-préfet d'Avranches, lequel dit qu'en me transmettant la demande de secours en date du 6 mai 1879 je constate que la commune de Saultchevreuil-du-Tronchet ne s'impose rien ou presque pour la section de Saint-Pierre et dont les habitants de cette section se plaignent.³⁷ D'autre part l'abbé **Eugène Nollet**, curé, fait état d'un devis daté du 25 7^{bre} 1878 par le sieur **Desdouet**, menuisier à Villedieu, d'un montant de 1200 francs, se consiste : 1° travaux qui se consiste à la réfection des couvertures en essentes qui sont complètement usées - 2° confection des lambris - 3° peinture desdits lambris - 4°

²⁹ Les deux stalles furent installées peu de temps avant la mort de l'ecclésiastique, survenue le 19 mai 1855.

³⁰ La lettre est signée du président à la date du 02 août 1838

³¹ Michel Lecerf était maire de la commune de Saint-Pierre-du-Tronchet.

³² Le nouveau presbytère au 943 de la rue Saint-Pierre-du-Tronchet porte la dédicace « bâti en 1854 ».

³³ Enquête sur l'état des églises, chapelles et presbytères, conservée aux archives diocésaines à Coutances.

³⁴ Le presbytère, pour répondre à cette enquête appartenait pour partie à la fabrique et à la commune. Il était dans un état d'entretien passable.

³⁵ Fille d'Hervé de Saint-Germain, député de la Manche.

³⁶ Décédée en 1863. Elle légua à la fabrique de l'église la somme de cent cinquante francs de rente annuelle à prendre dans celle qui est due par les sieurs Victor-Ange Debroise et Louis-Paul Debroise, ses frères, cultivateurs à Saint-Aubin-des-Bois et Louis Debroise, son père, vivant propriétaire à Saint-Pierre, contre quatre-vingt messes basses pour le repos de l'âme de Louis Debroise, Jeanne Coquelin, ses père et mère, Victoire Debroise mariée à Jean-Louis Denis, cultivateur à Courson, Marie Debroise, cultivatrice, demeurant à Saultchevreuil-du-Tronchet, ses deux sœurs. Le contrat fut fait chez M^e Lefevre notaire à Villedieu, le 21 juillet 1863.

³⁷ Fonds de la sous-préfecture d'Avranches : Z 220.

pose de gouttières en zinc. Le Sous-préfet, considérant qu'il est dans l'intention d'assurer la conservation de l'édifice, que la dépense n'est point exagérée, qu'il y a lieu d'approuver le devis. Cependant, précise-t-il, les habitants de la commune ne sont que de petits cultivateurs peu aisés, qu'il y a lieu d'approuver le devis du 3 novembre 1878 (?), qu'il y a lieu d'accorder à la fabrique de Saint-Pierre un secours aussi élevé que possible sur les fonds de l'état.³⁸

Théophile-François Ligot sera trésorier de la fabrique en 1883.

Un mémoire du sieur **Laurence** entrepreneur à Villedieu s'élevait à la somme de 293,78 francs en 1884 pour la réfection de la couverture de l'église.³⁹

Jules Tétré s'exprime sous cette forme le 1^{er} septembre 1885, je cite « la situation de la commune de Saultchevreuil-du-Tronchet est au point de vue budgétaire des plus difficiles, tous ces centimes sont aliénés ou destinés à la construction des écoles. Il doit être pourvu à l'entretien de deux églises, deux presbytères. La section de Saint-Pierre ne possède encore qu'une école de loyer ». ⁴⁰

Madame **Célestine-Henriette Martin**, épouse de **Félix-Louis Tétré**, propriétaire, suppléant du juge-de-peace, avec lequel elle demeure dans la section de Saint-Pierre-du-Tronchet, donne une rente de mille francs à la fabrique le 17 mai 1895.

Le presbytère sera de nouveau en chantier en 1896 sous la conduite de l'architecte **Lebedel** d'Avranches. Une correspondance de l'abbé **Bailleul** fait état de l'intervention de l'architecte le 10 janvier 1896.⁴¹

Un nouveau chemin de croix (probablement celui qui existe) fut béni le 13 novembre 1898, par l'abbé **Louis Leduc**, curé doyen de Villedieu, en présence de messieurs **Louis Bailleul**, curé, l'abbé **Durel**, vicaire apostolique, l'abbé **Guillaume**, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire. L'abbé **Martial-Hippolyte Hus**, ancien curé de Saint-Pierre décède, prêtre habitué à Sainte-Cécile, le 28 février 1906.⁴²

Le maître verrier **Champigneulle** posera le vitrail mémorial 1914-1918 en 1927.⁴³

Un homme de bien : monsieur **Jean-Victor Lenoir**,⁴⁴ fils de **Gilles** et de **Catherine Harivel**. Il reçut les ordres mineurs, quitta le séminaire en 1793 et se retira à Saint-Pierre-du-Tronchet. Marié le 28 avril 1792, en présence de l'abbé **Lecharpentier**, vicaire de Saultchevreuil, âgé de 26 ans et 20 jours, laboureur et procureur de la commune, à **Marie-Madeleine Le Maître**, 26 ans, fille de **Louis**, laboureur, et de feu **Charlotte Adde**, de la paroisse de Sainte-Cécile. Il reçut son brevet de capacité pour enseigner dans les écoles primaires du diocèse le 10 juillet 1821, sous le n° 8. Il avait dans sa classe 40 élèves payants et 4 gratuits. Il enseignait dans sa maison, ne bénéficiait d'aucun traitement par la commune, ni d'aucune dotation fixe. Ses revenus étaient estimés à deux francs par mois par les élèves payants.

Il se livra avec zèle infatigable à l'éducation de la jeunesse, tout particulièrement en latin (il était maître de latin) et mathématiques. Il décéda à Saint-Pierre-du-Tronchet en 1825 et ses élèves lui élevèrent un tombeau sur lequel ils firent graver « à Jean-Victor Le Noir, ses disciples »⁴⁵. Le couple eut deux filles qui furent fondatrices de la communauté du Sacré-Cœur.

Les curés :

- Nicolas Ledieu

³⁸ Fonds de la sous-préfecture d'Avranches : Z 220.

³⁹ Fonds de la sous-préfecture d'Avranches : Z 720.

⁴⁰ Fonds de la sous-préfecture d'Avranches : Z 720. L'école mixte, indispensable pour les habitants du quartier Saint-Pierre demandera plusieurs années d'effort avant de pouvoir être édifiée (projet architecte Cheftel).

⁴¹ J'y ai découvert la référence à un registre de fabrique de vingt pages à ce jour disparu.

⁴² Semaine religieuse : notice nécrologique pages 166, 190.

⁴³ Il était bien connu en raison d'une représentation à Villedieu chez Hélye.

⁴⁴ Dit aussi Lenoir, Mazurie selon Oscar Havard et le chanoine Grente.

⁴⁵ A ne pas confondre car il y a dans le cimetière de Saint-Pierre deux tombeaux Lenoir : le 1^{er} (8^e rangée sud) possède l'épithaphe suivante « à V. R. Lenoir / ses disciples » - le second (6^e rangée sud) possède cette épithaphe gravée sur plaque funéraire « à la mémoire de / Mr l'abbé Lenoir / clerc tonsuré / né à saint Pierre du Tronchet / le 28 juillet 1795 et décédé à Villedieu le 03 janvier 1859 / souvenir de sa nièce désolée / Bon, juste, d'une piété / angélique, il vivra dans / la mémoire des hommes / signé : C. Baudet à Villedieu.

- Nicolas Enguerrand
- Thomas Pistel
- Louis Alexandre
- René Alexandre Pays (vers 1780) (décédé le 28 décembre 1823)
- Louis-Simon Guillou, concordataire (fit sa rétractation à Villedieu en 1815), (décédé à saint Pierre le 19 février 1830)
- Auguste-Julien Laurence
- Laurent François Dacier (décédé le 19 mai 1855)
- Armand Alex Dollé (vers 1860)
- Célestin Auguste Desheulles (de la famille de l'architecte départemental ?)
- Avit Eugène Noblet
- Martial Hippolyte Hus (jusqu'en 1893)⁴⁶
- Théodore-Gilles-Louis Thomas
- Victor Marie Orvin
- Louis-Victor-Marie Bailleul
- René Louis Auguste Leforestier
- Auguste Félix Lebaron (jusqu'en 1942)

Cimetière :

La croix hosannière s'élève au midi du cimetière.

Patrimoine funéraire :

Le champ du repos conserve quelques intéressants éléments de fonte du patrimoine funéraire notamment une concession « Marie Debroise »⁴⁷ avec sa clôture de fonte (4^e rangée au midi). La conception en est du plus grand intérêt avec ses sixpiliers torsadés, surmontés d'un linceul recouvrant l'urne funéraire. Nombreux pavots et étoiles. La croix illustrée de quatre angelots possède en son croisement une étoile à 6 branches. Un ange à mi hauteur soutient des ses bras élevés une couronne d'épines. Une belle Piéta a pris place au pied de la croix possédant guirlande et typhas.

D'autres monuments, parmi lesquels :

- Tombeau de granit de l'abbé Dacer (Dacier), décédé le 19 mai 1855.
- Tombeau de granit du Clerc tonsuré Lenoir (1795-1859)
- Tombeau de granit « A V. R. Lenoir / ses disciples »
- Tombeau « famille Louis Lemoine- Mr et Mme Alphonse Lebaron (1829-1878) et Mr Alphonse Lebaron, prêtre (1866-1953).

Le champ du repos s'incline doucement vers le cœur de la ville d'où s'élève l'imposante tour de Notre Dame.

Le cimetière est un enclos bordé d'un talus de terre et de granits pour les 4/5 et muret pour le 1/5 restant. Il n'y a plus aucune trace de l'if funéraire. Deux souches asséchées révèlent la présence d'anciens arbres ou arbustes. Le végétal se limite à quelques surfaces d'herbe coupée du plus bon effet. Pas d'autres végétaux à l'exception de quelques plantes vivaces sur les sépultures elles-mêmes. Le minéral y tient une place importante. Le cimetière a déjà fait l'objet de déclarations d'abandon de concessions il y a quelques années.

Il se présente ainsi :

- ❖ Un enclos de 126 sépultures ;
- ❖ 51 monuments de granits polis ;
- ❖ 8 monuments de granits anciens dont 1 seul en élévation ;
- ❖ 3 monuments en calcaire dur de Montmartin sur Mer ;
- ❖ 3 sépultures avec croix de bois ;
- ❖ 20 monuments en ciment ;
- ❖ 19 croix de fonte, dont 2 abattues ;
- ❖ 2 clôtures (1 en fonte, 1 en fer forgé) ;
- ❖ 3 porte-couronnes et gerbes en fer.

⁴⁶ Il décéda le 28 février 1906, retrouvé mort sur la ligne de chemin de fer à Sainte-Cécile, où il s'était retiré (notice nécrologique dans Semaine Religieuse de 1906, pages 166-190)

⁴⁷ L'épithaphe de la plaque de cuivre ovoïde précise ce qui suit : « ici / repose / Marie Debroise / décédée le 28 décembre / 1888 à l'âge de 77 ans / sa nièce reconnaissante / Priez Dieu pour elle / signée : veuve Lebastard à Villedieu.

Les sépultures sont correctement orientées à l'exception de 4 disposées dans un axe nord-ouest / sud-est (au niveau des pans coupés de la sacristie).

Quelques platetombes de l'ancien régime sont conservées à l'intérieur de l'édifice :

- Ici / gist M re. **Gab. / Ledieu** / P. C. de ce lieu / TL 30 mars 1634 / RS. Cette platetombe qui se lit de bas en haut porte un écu avec calice et hostie bouchardés ainsi qu'une petite croix pédiculée dans sa partie supérieure.
- Cy gist / le corps / de **M I G / RE SEVEC** / 1605.
- Ycy gi / corps / de **Jean / Foubert** / ET C C / D LX D / 1600.
- Ycy gi le corps / de **M / Foubert** / PD F B D L X / 1690.

Les 15 sépultures et 2 croix brisées méritent une attention toute particulière, au titre de l'art ou de l'histoire, dans l'enclos funéraire local. Les autres croix de fonte érigées sur des sépultures abandonnées mériteraient d'être déposées contre le mur nord de la nef afin de les remettre en place sur d'autres surfaces.

N° de sépulture	Nom	Prénom	Nature du monument	Epitaphe	description
007	Nové	François	Granit et fonte	ici repose le corps de / François Nové / décédé le 28 mars 1876 / dans sa 76 ^{ème} année / Priez Dieu pour lui.	croix illustrée du Christ, rayons solaires, ailerons à enroulements végétal, fleurons aux extrémités. Plate tombe de granit ancien
013	Debroise	Marie	fonte	le corps de Marie Debroise / décédée le 28 décembre 1888 à l'âge de 77 ans / sa nièce reconnaissante / priez Dieu pour elle. La plaque est signée : Veuve Lebastard à Villedieu.	croix illustrée d'un ange portant la couronne d'épines du Christ, une Piéta en trois éléments, dont deux détachés, une clôture à arcature néo-romane et pavots. Les 6 colonnes qui portent la clôture, en forme de torches enflammées retournées et baguées, sont surmontées de petites urnes funéraires drapées d'un linceul.
019	Dacer		granit	L. Dacer / curé / décédé / 19 mai / 1853.	Plate tombe de granit ancien. Epitaphe gravée dans la pierre.
026	Lenoir		granit	A la mémoire de M l' abbé Lenoir / Clerc tonsuré / né à Saint Pierre du Tronchet / le 28 juillet 1795 et décédé / à Villedieu le 3 janvier 1859 / souvenir de sa nièce désolée / Bon juste, d'une piété / Angélique, il vivra dans la mémoire des hommes.	Plate tombe de granit ancien. Epitaphe sur plaque de cuivre ayant besoin d'être restaurée.
030	anonyme		fonte		Croix arrachée du socle, complète avec torche à collerettes renversée d'où jaillissent des pampres, faisceaux

					d'épis de blé, Christ en croix, 3 clous et couronne d'épines de la passion. Provisoirement déposée contre le mur de la nef/ Mérite d'être présentée sur totem.
031	Montigny Montigny	Jules Marie	ciment	Jules Montigny / 1873-1932 / Marie Montigny / 1872-1962.	Monument de ciment destiné à être détruit pour être remplacé par l'ensemble croix de fonte et clôture de terre cuite de la concession n°68.
039	Lenoir		granit	A. V. R. Lenoir / ses disciples	tombeau de granit sculpté : Soubassement soutenant un socle à quatre facettes sculptées, sur face nord. Plateau supérieur à 4 frontons triangulaires et 4 acrotères, surface intérieure du plateau en pointe de diamant à 4 pans inclinés.
040	Blanchet Blanchet	Bénoni, Désiré. Adolphe	granit	plaque n°1 « A la mémoire / de monsieur Adolphe / Blanchet médecin à / Villedieu les Poêles / décédé le 31 mars 1873 / dans sa 41 ^{ème} année / Priez Dieu pour lui / signé : Gérard à Villedieu ». Plaque n°2 « A la mémoire de / Bénoni Désiré Blanchet / décédé le 30 août 1865 / dans sa 60 ^{ème} année / De profundis / signé : CS Baudet à Villedieu ».	Tombeau de granit ancien
041	anonyme		fonte		Croix aux formes curvilignes avec guirlande retombante accrochée à 2 boutons, bel ange à la chevelure soulignée, aux mains croisées en orant, Christ en croix moulé dans la masse, rayons lumineux, INRI, guirlandes aux extrémités (brisée en 3 au sol). Elle a été provisoirement posée contre le mur nord de la nef. Elle mérite une présentation sur totem.
042	Lebaron	Alphonse (abbé)	granit	M. Alphonse Lebaron / prêtre / 1866-1953 ; M.	Granit illustré du calice gravé en creux. Epitaphe

	Lebaron Lebaron	Alphonse madame		Mme Alphonse Lebaron / 1829-1878 / 1836-1921.	gravée dans la pierre.
054	anonyme		Pierre et fonte	anonyme	Croix illustrée de l'œil divin, serpent des origines, pomme du péché originel, archange Saint Michel terrassant le dragon
055	Baubigny	Armand	Pierre et fonte	Armand Baubigny / décédé le 24 août 1920 / dans sa 24 ^{ème} année / regrets.	Christ en croix, rayons lumineux, deux anges de profil au pied de la croix.
061	Surface libre				Convienndrait pour recevoir les deux croix de fonte sur socle du n° 54 et 55.
066	Ligot Ligot	A Théophile	granit	A Ligot / épouse de T. Ligot / décédé le 25 septembre 1910 / âgé de 66 ans. Théophile Ligot / décédée le 11 mars 1915 / âgée de 84 ans.	Monument en élévation (le seul du cimetière)
068	Montigny		Fonte et terre cuite		Croix de fonte sur socle, concession encadrée de pavés terre cuite, illustrée de pavots, ange, vase tulipe portant des branches de pavots, anonyme
087	Robin	Jean	Granit poli	Jean Robin décédé 1932- 2003 (<i>membre et trésorier de l'association de sauvegarde des églises St Pierre et Saultchevreuil du Tronchet</i>).	Tombeau moderne de granit poli.
104	anonyme		fonte		Croix de fonte illustrée d'un ange et une vierge au revers et avers, couronne de roses, pensée, cônes.
116	Montigny	Jean- Baptiste, Ferdinand	Fonte et fer forgé	Médaille n°1 : ici repose le corps / de J. Bte Ferdinand / Montigny décédé le / 10 7bre 1878 à St Pierre / à l'âge de 44 ans / regretté de sa famille / de profundis. Médaille n° 2 : concession perpétuelle.	Ensemble clôture de fer forgé et croix de fonte. Croix avec l'image du Christ, décor végétal
137	Montigny	Anonyme	fonte	Anonyme (mais de la famille Montigny)	Croix de fonte illustrée de Chrysanthèmes. Disposée au nord est de l'église, près de la chapelle, sous son mur oriental, elle est anonyme. Sa conservation en ce lieu est motivée par sa forme

					en arbre de vie sans brelage.
142	Famille Bichain-Binard	Fernand	Granit poli	Cénotaphe de Fernand Bichain ⁴⁸ , mort pour la France le 5 juin 1940 (perdu en mer : Dunkerque). Sépulture de son épouse décédée.	Tombeau moderne de granit poli.
153	Famille René-Gosset René	Gustave	Granit poli	Gustave René, tué le 21 X ^{bre} 1914 à l'âge de 32 ans.	Tombeau de granit poli

Qu'est-il advenu de la croix de bois signalée par l'abbé Hulmel dont l'inscription était la suivante « J. Kittl, né en Russie, à Odessa, année 88, il emporte le regret de ses amis et camarades. Il était bon et vertueux. Décédé en 1836. Terre, soit lui légère. Par son ami Langlois ». ⁴⁹

François, Julien **Cheftel** et Joséphine Chapel, demeurant et domiciliés à La Martinière à Saint-Pierre-du-Tronchet, donnèrent naissance le 28 octobre 1828 à **Théophile Jacques** qui sera **architecte** de l'arrondissement d'Avranches. ⁵⁰

Auteur : Jacky Brionne
 Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienna
 Juin 2004
 Edition augmentée en septembre 2010

⁴⁸ Il figure sur le monument aux morts de La Lande-d'Airou.

⁴⁹ Extraite des notices de la Revue de l'Avranchin. La mention « terre soit lui légère » est la même que pour le grognard « dit nez d'argent » à Bourey.

⁵⁰ Pas très éloigné du quartier de la demi-lune.